

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 4 MAI 2020 - 50^e ANNÉE - N° 1189 - 3,50 €

Euro-dingos

Depuis longtemps confinée dans son système de normes, de règlements et sa bureaucratie labyrinthique, la Commission de Bruxelles n'a pas supporté le confinement physique : elle subit actuellement de graves troubles dans son psychisme collectif qui relèvent manifestement de la démence sénile.

Notre diagnostic s'appuie sur une note de la Commission en date du 7 avril dernier, aux termes de laquelle les plateformes de *crowdfunding* – comprenez financement participatif ! – sont invitées à mener « une action conjointe » d'aide financière aux citoyens, aux petites entreprises et aux travailleurs indépendants gravement touchés par les mesures de confinement. La Commission se propose de diriger et de coordonner la campagne dans toute l'Union européenne afin que les plateformes puissent recueillir des fonds auprès de citoyens et de diverses organisations. Des fonds minimes, qui seront pour une part engloutis dans la gestion du mécanisme d'aide puis distribués quand il sera trop tard...

Les États nationaux n'ont pas attendu l'initiative débile de la Commission pour financer massivement le soutien à leur économie, sans se soucier du Pacte de stabilité. La fébrilité de la bureaucratie bruxelloise est à la mesure de son impuissance budgétaire. Pour éviter de nouvelles crises délirantes, nous suggérons que les commissaires organisent entre eux des matinées récréatives avec création d'un Numéro vert, Téléthon virtuel et concours de rédaction de circulaires en langue de bois, en esperanto ou en *volapük* intégrés ! ■



DR.

Jeanne d'Arc : l'unité française

Un double centenaire : celui de la canonisation de Jeanne d'Arc et du vote instituant la fête nationale de l'héroïne.

La proximité des dates est significative : Jeanne fut canonisée à Rome le 16 mai 1920 et c'est le 24 juin que, sur proposition de Maurice Barres, fut instituée la fête nationale de l'héroïne. Sur fond de rapprochement entre l'Église catholique et la République

française l'hommage national, rendu chaque année à la libératrice d'Orléans le deuxième dimanche du mois de mai, dépasse tous les clivages idéologiques et partisans. C'est l'historien Jules Michelet qui lui donna sa place éminente dans le récit national, avant d'être

célébrée au siècle suivant par Bernanos, mais aussi par le trotskyste Daniel Bensaïd qui l'évoqua lors d'une conférence mémorable des Mercredis de la NAR. De l'extrême droite à l'extrême gauche, Jeanne parle à tous les Français. **La chronique de Gérard Leclerc en page 11.**

Sous la crise, les inégalités

Les inégalités révélées par le confinement font du social la vraie priorité du « monde d'après ».

La pandémie et le confinement qui en a résulté – faute d'avoir pris les précautions qui s'imposaient, par conformisme budgétaires – ont permis de dévoiler les inégalités créées par le système et ignorées de nos élites. Inégalités de revenus, de métier, de logement, d'emploi... : ce n'est pas la même chose d'être confiné dans une HLM

ou dans une maison de campagne, ce n'est pas pareil d'être caissière ou infirmière que d'être trader, et pourtant, la crise sanitaire a révélé que les premières étaient nécessaires à la vie et le second, accessoire ! Cela démontre que le social doit être la priorité du jour d'après. L'économie ne s'en portera que mieux. **Pages 2 et 3.**

Dans ce numéro :

Page 5 : **Un nouveau fléau : le véganisme.**

Page 7 : **La crise sanitaire dans le monde arabe.**

Page 12 : **Défense des libertés publiques.**

Page 14 : **Un résistant : Xavier de Hauteclocque.**

Page 16 : **Éditorial En finir avec « la dette »**

La souffrance des « premiers de corvée »

S'il fallait une bonne raison pour se convaincre que nous n'avons pas d'autre choix que de changer de modèle de développement, que socialement « le monde d'après » ne peut pas être semblable au « monde d'avant », il conviendrait de se pencher sur les inégalités que la pandémie a contribué à révéler et à exacerber.

Jusqu'à présent, à part dans quelques cercles restreints, les inégalités, on faisait avec ou on préférerait les ignorer, conscient qu'elles constituaient autant de bombes à retardement. Et pourtant, ce n'était pas faute d'être régulièrement alerté – notamment par les rapports annuels du Secours catholique, les notes de l'Observatoire des inégalités, les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale – de la nécessité d'agir vite sous peine qu'elles finissent par exploser. Les Gilets jaunes et l'opposition à la réforme des retraites avaient constitué de sérieux avertissements, mais rien n'y a fait. Le terme même d'inégalités était insupportable. Récemment encore, dans une étude consacrée aux métiers les plus touchés par la catastrophe sanitaire, France Stratégie, institution créée en 2015 sur les recommandations d'Emmanuel Macron, préfère parler de « vulnérabilités ». Or, parler d'une personne vulnérable – « *personne fragile, qui se défend mal* », dit le Petit Robert – renvoie à la responsabilité individuelle et non à celle du système.

Des inégalités de toute nature. La catastrophe sanitaire actuelle, qui aggrave les inégalités liées au travail, à la rémunération, à l'éducation, aux conditions de logement, à l'accès aux loisirs, à la protection sociale..., pourrait être la mèche qui mettra le feu aux poudres. Une note récente de la Fondation Jean Jaurès⁽¹⁾ révèle que toutes les catégories socio-professionnelles ne sont pas égales face aux mesures de confinement. 66 % des cadres et professions intellectuelles était en télétravail et 17 % à l'arrêt (congé, chômage, chômage partiel...), contre 19 et 42 % pour les employés, et 5 et 56 % pour les ouvriers. Durant le confinement, 75 % des



Ensemble HLM en Île-de-France. Avec le confinement, les inégalités de logement sont devenues encore plus sensibles.

cadres et professions intellectuelles ont perçu l'intégralité de leur rémunération, contre 33 % pour les commerçants artisans Parmi les salariés qui sont aujourd'hui en première ligne et donc surexposés au virus, figurent – outre le personnel soignant du public comme du privé – les magasiniers, les livreurs, les chauffeurs routiers, les caristes, les caissières, les éboueurs, les agents de sécurité... Autant de métiers, à l'exception des médecins et des infirmières, généralement peu qualifiés, mal considérés et sous rémunérés. Parmi ces « premiers de

corvée » figurent également de nombreuses femmes très souvent mal payées et multipliant les contrats courts, à temps partiel. Selon l'Observatoire des inégalités, 97 % des aides à domicile, 90 % des aides-soignants, 87,7 % des infirmières et sages-femmes et 73,5 % des vendeurs sont des femmes.

Force est aussi de constater que les petites inégalités du quotidien, jusque-là tolérées, sont devenues insupportables avec le confinement. Le fait d'être cantonnés à cinq dans un deux-pièces, avec les risques de violence inhérents

à la promiscuité, ce n'est pas pareil que de l'être dans une maison avec jardin. Il en est de même en matière d'éducation : on savait déjà, avant la pandémie, que les devoirs à la maison étaient source d'inégalités, car ils pénalisaient les enfants des milieux défavorisés ne bénéficiant pas toujours de l'équipement adéquat et de l'aide parentale. Le risque est grand que l'école à la maison accroisse le décrochage scolaire. Il semblerait enfin que les diabétiques figurent parmi les personnes les plus à risque de succomber à la contamination ; or, certaines formes de

La crise sanitaire aggrave la crise sociale

La Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France, est aussi l'un de ceux où l'on enregistre le plus grand nombre de morts liés au Covid 19. Seul le Haut-Rhin, mais pour d'autres raisons, fait pire. Entre le 1^{er} mars et le 13 avril, le « neuf trois » compte deux fois plus de décès que sur la même période de 2019, selon l'Insee (+128 %). Le nombre de problèmes de santé traité par le Samu y a été multiplié par deux en quinze ans, ce qui provoque un engorgement des hôpitaux et plus

particulièrement des services d'urgence. Rien d'étonnant dans un département qui affiche une densité de médecins généralistes inférieure de 20 % à la moyenne nationale et la plus faible densité d'infirmiers libéraux de France. Depuis le début de la pandémie, le nombre d'appels au Samu est au moins deux fois supérieur à celui des Hauts-de-Seine. Là encore, rien de surprenant, car les habitants de Seine-Saint-Denis qui ont un emploi l'exercent dans des secteurs où le télétravail est impossible (caissières,

livreurs, ambulanciers, infirmières...). Enfin, les conditions de logement dans le 93 ont, elles aussi, un impact dans la propagation du virus favorisée par la promiscuité, notamment au sein des familles. En 2018, Jean-Louis Borloo remettait à Emmanuel Macron, qui n'en a rien fait, un ambitieux Plan Banlieues. Il conviendrait de le reprendre pour enfin remédier aux inégalités dont les habitants de banlieues, à l'image de ceux du département de Seine-Saint-Denis, sont les premières victimes. ■

cette affection sont dues à la malbouffe, meilleure marché que les cinq fruits et légumes quotidiens conseillés.

Des pistes à mettre en œuvre rapidement. Évoquer ces inégalités, c'est déjà avancer des pistes pour les combattre. Cela passe par la revalorisation des rémunérations des personnels concernés, mais aussi par une consolidation de leurs statuts, des investissements dans le domaine de la santé, l'éducation, de la sécurité, dans les infrastructures et le bâtiment, un arrêt de la fermeture des services publics de proximité comme La Poste et des suppressions de classes. Cela aura un coût, mais si on profitait de la période pour réfléchir en toute objectivité à une rémunération en fonction de l'utilité sociale, à une limitation des écarts de revenu, à la taxation des grandes fortunes ?

Dans un ouvrage récent, Gabriel Zucman rappelle fort opportunément que, pour réguler les inégalités, le taux d'imposition des fortunes supérieures à 25 000 dollars (un million aujourd'hui) s'élevait à 93 % sous Roosevelt ; il était encore de 71 % en 1981. Mais c'était avant le triomphe du capitalisme financier. ■

NICOLAS PALUMBO.

(1). Chloé Morin, Jean Fourquet, Marie Le Vern, *Premier de corvée et premiers de cordée, quel avenir pour le travail déconfiné ?*

Ce pauvre monsieur Philippe

Philippe ? Édouard Philippe. Ce haut-commis à l'exécution des réformes antisociales n'est pas seulement confronté à une crise inédite aggravée par les pénuries. Il doit subir les improvisations élyséennes.

Il est vrai que l'ancien maire du Havre a résolument nié, depuis 2017, la gravité de la situation hospitalière et fait matraquer les membres du personnel soignant qui manifestaient pour sauver l'hôpital public. Il est vrai que le Premier ministre a menti sur les masques, déclarant le 13 mars que « ça ne sert à rien » plutôt que d'avouer qu'il n'y en avait pas pour tout le monde, pas même pour les médecins. Il est vrai que le chef du gouvernement a entretenu un flou pas même artistique sur les tests – là encore pour masquer une pénurie – avant de refiler le problème à un cabinet privé.

Le Premier ministre et plusieurs membres du gouvernement auront à s'expliquer devant les commissions d'enquête parlementaire sur l'ensemble des mensonges, carences et erreurs commis pendant la crise sanitaire. Mais il faudra se souvenir que ce pauvre Monsieur Philippe avait à se dépatouiller avec les gens du « château » – en l'occurrence Emmanuel Macron, son directeur de cabi-



net, Brigitte Macron qui se bat pour l'hôpital à la une de *Paris-Match*, Daniel Cohn-Bendit qui dispense régulièrement ses conseils vespéraux et, bien sûr, les habituels groupes de pression. C'est de ce chaudron qu'émergent ce qu'on pourrait appeler en toute simplicité les fulminances intempestives d'Emmanuel Macron.

Quand le chef de la start-up nation décide de maintenir les élections municipales, il ne comprend pas qu'il envoie de nombreux citoyens à l'hôpital. Comme le déclare le philosophe des sciences Philippe Huneman à *Philosophie magazine*, « il suffit d'un calcul simple sur ce qu'est une courbe exponentielle pour comprendre que si le président avait décidé de confiner le pays trois jours plus tôt, il y aurait eu au final deux fois

moins de morts – puisque le nombre de victimes double en trois jours ». Après, c'est Monsieur Philippe qui doit se dépatouiller.

Quand l'éminence élyséenne annonce la levée du déconfinement et le retour des petits Français en classe, le 11 mai, il prend de court le gouvernement et plus particulièrement le ministre de l'Éducation nationale. D'où un nouveau cafouillage communicationnel, des déclarations dans tous les sens et des « plans » prématurés. Puis on apprend par Emmanuel Macron que la rentrée des classes se fera sur la base du volontariat, avant de constater que le Premier ministre reprenait la main devant le Parlement en présentant un plan de déconfinement qui ne déconfinait pas vraiment et pas partout, avec une rentrée scolaire par étapes et par morceaux dégroupés en décalé dans des salles reconfigurées.

Et pour couronner le tout, des couteaux qui s'aiguisent dans le dos de Monsieur Philippe, dont on annonce le prochain renvoi. Sarkozy à Matignon ? Et pourquoi pas Cohn-Bendit au Quai d'Orsay ? Avec Balladur pour un audit sur les anesthésiants ? Fou qui voudrait vraiment embarquer sur une périssoire à la dérive. ■

Sylvie FernoY.

L'Écho du net

■ « **Le monde d'après** ». - Dans une tribune sur le site de l'hébdomadaire *Marianne*⁽¹⁾, François Boulo, avocat et porte-parole des Gilets Jaunes de Rouen, se livre à un fort convaincant plaidoyer pour un « monde d'après », sans Macron. Après avoir rappelé les événements très significatifs survenus dans les mois qui ont précédé cette crise « quand les révoltes populaires éclataient aux quatre coins de la planète. Partout, les êtres humains criaient leur colère et leur désespoir. Dans la plupart des pays, les frondes finissaient étouffées par des pouvoirs plus autoritaires que jamais », il nous interpelle : « Si une leçon doit être tirée de la période récente, c'est qu'Emmanuel Macron dispose d'une liberté d'action quasiment absolue. C'est ce qui lui a per-

mis en particulier d'écraser les Gilets jaunes par une répression policière et judiciaire sans précédent. Aussi dure soit la réalité à accepter, c'est l'éclatement des oppositions politiques qui rendent inefficace toute contestation du pouvoir. Que ferait Macron s'il avait face à lui une large majorité du peuple soudée et fédérée au sein d'une seule et même représentation politique ? Rien. Il ne pourrait plus rien car le pouvoir et les "élites" qui le soutiennent se retrouveraient instantanément disqualifiés. Les institutions, aussi légales soient-elles, ne sont rien sans la légitimité. Sauf qu'en l'état, si la légitimité du pouvoir en place est très largement contestée, il faut se rendre à l'évidence : il n'existe aucune force politique alternative majoritaire dans le pays pour s'y substituer. », car « sans appui politique, nous nous condamnons à

l'impuissance. Les Gilets jaunes l'ont appris à leurs dépens : en décembre 2018, ils étaient soutenus par 75% de l'opinion publique. Le pouvoir a tremblé ; les institutions ont vacillé. Mais que s'est-il passé finalement ? Rien. ».

C'est pourquoi il nous exhorte : « Du plus haut sommet des partis politiques d'opposition aux citoyens, le temps des divisions bien souvent artificielles, dérisoires, ou secondaires, doit prendre fin. N'est-il pas temps de faire jaillir nos points d'accord plutôt que de se concentrer sur nos différences ? Avoir raison tout seul, c'est avoir tort. Par-delà les rêves et aspirations légitimes de chacun, le compromis est un passage obligé pour quiconque souhaite dépasser la théorie et agir concrètement dans le sens du bien commun. Les conditions d'un tel compromis sont à portée de main, si tant est que chacun se montre

ouvert à dépasser les clivages traditionnels, les appartenances partisans, et les étiquettes qui nous enferment. Seules doivent compter les idées. Qui osera s'opposer à l'idée que le politique doit reprendre le contrôle sur l'économie, que le libre-échange est une impasse en ce qu'il nous empêche de relocaliser la production, que l'indépendance de la banque centrale européenne, nous privant du contrôle démocratique sur le pouvoir de création monétaire, nous asservit aux marchés financiers ? ». Travaillons dès aujourd'hui à mettre en œuvre très concrètement ces si pertinentes recommandations dans la perspective des futures échéances électorales.

Loïc de Bentzmann.

(1). <https://www.marianne.net/debats/tribunes/francois-boulo-faire-le-monde-d-apres-sans-macron-et-si-arretait-de-se-diviser?>

Public/privé : le contrôle déontologique en timide évolution

Depuis le 1^{er} février 2020, de nouvelles règles encadrent le contrôle déontologique dans la fonction publique. Elles doivent répondre à une exigence accrue de transparence et permettre de prévenir les conflits d'intérêts.

La modification du cadre déontologique avait été approuvée dès l'été dernier, avec l'adoption de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Seul manquait le décret d'application. Publié le 30 janvier, ce dernier permet de mettre en œuvre des procédures théoriquement plus contraignantes. Le gouvernement et la majorité entendaient ainsi respecter une promesse de campagne, celle de renforcer les obligations éthiques entourant les nominations d'agents ou leur départ vers le secteur privé. Quoique la médiatisation de la réforme a principalement porté sur les normes applicables aux hauts fonctionnaires, aux membres des cabinets ministériels et, grâce à un amendement sénatorial, aux collaborateurs de la présidence de la République – l'affaire Benalla ayant laissé des traces ! – ce sont l'ensemble des agents de la fonction publique qui sont en réalité concernés par les nouvelles dispositions.

L'une des innovations majeures est la disparition de la Commission de déontologie de la fonction publique, compé-



Didier Migaud préside la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

tente jusqu'alors pour contrôler le passage du public au privé d'agents travaillant pour l'État ou les collectivités. Ces prérogatives ont été transférées à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), désormais organe de contrôle unique en matière de déontologie. Pourtant, le système mis en place ne centralise pas l'examen des cas individuels entre les mains de la HATVP. Le gouvernement a choisi de faire reposer l'essentiel des contrôles sur les administrations elles-mêmes. Des « référents-déontologues » sont désignés en leur sein, chargés d'apporter une réponse aux demandes de départ vers le privé, formulées par des agents de toutes catégories. La HATVP ne sera saisie qu'en cas de doute persistant ou de situation particulièrement complexe. Cette simplification procédurale devrait permettre de rendre

des avis plus rapidement, sans encombrer la HATVP. Mais rien ne permet à ce stade de tirer un bilan de l'acuité et de la qualité des contrôles opérés. Il s'agit, quoi qu'il en soit, de la situation d'agents situés à des postes subalternes où la corruption peut exister, mais dont les conséquences sont réduites.

Pour ce qui est des emplois les plus sensibles, toute demande est transmise directement à la HATVP, saisie par l'autorité hiérarchique dont relève la personne intéressée. Sont concernés les membres des juridictions administratives, les magistrats des chambres régionales et de la Cour des comptes, les membres des cabinets ministériels et les collaborateurs du chef de l'État, les directeurs et secrétaires généraux des administrations, les directeurs et les chefs de cabinet des présidents de régions, et tout autre

emploi dont la nomination est décidée en conseil des ministres. Comme pour les autres fonctionnaires, ces personnalités sont soumises à un double contrôle, l'un portant sur les obligations déontologiques prévues dans la fameuse loi Le Pors de 1983, l'autre sur les dispositions du code pénal en matière de conflit d'intérêts. La réforme introduit une innovation bienvenue : un examen par la HATVP est dorénavant assuré au retour dans l'administration d'un haut fonctionnaire parti « pantoufler » dans le secteur privé ou à l'arrivée de toute personne en provenance du privé, préalablement à sa nomination à un poste-clef.

Cette révision des procédures de contrôle déontologique relève donc davantage de l'évolution que de la révolution. Elle marque l'accroissement, sur le papier, des contrôles et du nombre d'emplois stratégiques concernés. Elle ne lève cependant pas tout à fait le doute sur la capacité de la HATVP – désormais présidée par Didier Migaud, transfuge de la Cour des comptes – à effectuer une analyse méticuleuse des situations soumises. Le cas de Jean-Paul Delevoye, qui avait omis de déclarer certaines de ses nombreuses activités sans que la HATVP n'investisse (malgré des informations publiques !) invite forcément à la prudence. ■

CASIMIR MAZET.

La quinzaine sociale

■ Provocation ou inconscience ?

– Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux, Emmanuel Macron a indiqué le 1^{er} mai « avoir une pensée pour les organisations syndicales qui ne peuvent tenir les traditionnels défilés, avoir une pensée pour les travailleuses, les travailleurs de notre pays (...) Et pourtant, l'esprit du 1^{er} mai, cet esprit de solidarité entre les travailleurs, n'a peut-être jamais été aussi puissant, aussi vivant (...) Privés des rituels de cette journée, nous en éprouvons aujourd'hui toute la valeur, tout le sens. Avec cette volonté forte : retrouver dès que possible les 1^{er} mai joyeux, chamailleurs parfois qui font notre Nation ». Heureusement pour lui que le ridicule ne tue pas.

■ **Un 1^{er} Mai virtuel.** – « On a l'habitude de ce genre de message du président, qui s'oublie quelques jours après, a réagi Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT. Il faut maintenant passer aux actes. S'il soutient les "premiers de corvée", qu'il le démontre. » Son organisation a par ailleurs invité les travailleurs à faire des vidéos ou photos avec le message à compléter : « Le jour d'après... ». Parmi les revendications mises en ligne, on peut lire « un départ à la retraite anticipée », « une juste répartition des richesses » ou encore « une semaine de 32 heures ». Le président appréciera... ou pas.

■ **Encadrer le télétravail.** – Lors de la visioconférence convoquée par Édouard Philippe, le 30 avril, organisations syndicales et patronales ont été invitées à réfléchir aux conditions

de mise en œuvre du télétravail pour éviter les dérives constatées lors du confinement. « Ce que l'on a fait depuis six semaines, ce n'est pas du télétravail, c'est la continuation de l'activité à domicile, a expliqué François Hommeril, le président de la CFE-CGC. Le télétravail est codifié, ses conditions de mise en place sont précises. Se retrouver avec son ordinateur dans la cuisine, avec les enfants qui couinent, ce n'est pas du télétravail ». Les partenaires sociaux ont jusqu'à la mi-mai pour rendre leurs conclusions, lesquelles pourraient déboucher sur des négociations.

■ **Endiguer la récession.** – Les deux premières semaines de confinement ont plongé la France dans la récession. Selon l'Insee, le PIB s'est contracté de 5,8% au premier trimestre 2020,

soit la baisse la plus forte de l'histoire économique contemporaine, dépassant largement les reculs du 1^{er} trimestre de 2009 (-1,6 %) lié à la crise financière de 2008 ou du 2^e trimestre de 1968 (-5,3 %) consécutif aux grèves de mai. Dans le même temps, les dépenses de consommation des ménages ont chuté de 17,9 % en mars par rapport à février (la plus forte baisse mensuelle enregistrée depuis 40 ans), et le chômage a connu une envolée historique en augmentant de 7,1 % rien qu'en mars. Une situation jugée suffisamment grave pour que la CFDT, la CFTC et le Medef signent une déclaration commune appelant à la reprise progressive de l'activité économique dans des conditions de sécurité optimales, « afin qu'un drame économique et social ne vienne pas s'ajouter à un drame sanitaire ».

Un nouveau fléau : le véganisme

Certes, la gestion de la pandémie par nos autorités a été jusqu'à présent désastreuse, la communication ubuesque au possible, et le financement au rabais du système de soin porte désormais ses malheureux fruits. Cependant, on occulte notre principal défaut : la méconnaissance de l'ennemi.

On le voit par exemple dans la récupération rapide du marché du bio : puisque le consommateur est prêt à dépenser plus pour manger « bio », toute la production est en train de le devenir. Sans, pour autant, que la qualité ni que la réduction de la pollution induite par l'agro-industrie soient au rendez-vous, alors que le passage au bio devait théoriquement les favoriser.

Mais cette volonté de « capter la demande » nous engage maintenant dans des voies qui dépassent de loin le simple accroissement des bénéficiaires : il s'agit du remplacement de la chaîne agricole par la création industrielle d'aliments complètement artificiels. Un livre récent de Gilles Luneau⁽¹⁾ nous explique ce montage :

1. L'agro-industrie, allant au bout de sa logique, a fini par « désanimaliser » et déshumaniser l'élevage, et par produire du « minerai de viande » dans de véritables usines à bétail, dans des conditions éthiques et écologiques abominables. Les écologistes et les amis des animaux s'en sont émus. De là est née un mouvement extrémiste, le véganisme. Celui-ci refuse, par rejet de la souffrance animale, de consommer quoi que ce soit d'origine animale, pas seulement dans l'alimentation, partout : dans l'habillement, le mobilier, les médicaments, etc.

2. Cette tendance s'est répandue chez une population urbaine, « née dans le monde numérique, élevée entre hamburger, nuggets et pizzas, qui cherche dans la technologie la réponse à des problèmes fondamentaux d'avenir ». Aucune connaissance de l'écologie, mais la vision d'un écosystème fantasmé, manipulable, où seules des réponses in-



dustrielles aux problèmes créés sont envisageables. Cette population refuse les effets de son comportement sans vouloir en changer. C'est elle, par exemple, qui impose la voiture électrique, prétendument « propre », car si elle ne veut plus émettre de gaz à effet de serre, elle n'envisage pas pour autant d'abandonner la voiture. De la même manière, cette génération veut continuer à manger de la viande, mais sans tuer les animaux.

3. Pour permettre à tous de manger de la viande dans ces conditions, l'industrie alimentaire, celle-là même qui avait conçu les usines à bétail, s'est emparée des recherches des végans sur les ali-

ments artificiels – en particulier carnés – originaires de cellules-souches animales. La technologie est prête à passer à l'échelle industrielle. La « communication » a déjà démarré, en s'appuyant largement sur ces écologistes urbains, et les financements sont acquis pour un marché qui s'avère colossal. Avec, comme but final, la confiscation de toute la filière de l'agriculture et de l'élevage, sous couvert d'humanisme et de souci écologique.

Les conséquences de cette politique sont dramatiques dans tous les domaines. Écologie d'abord. Ignorant tout de l'écologie, les végans veulent faire disparaître du paysage l'agriculteur et l'animal domestique : c'est alors tout l'écosystème qui va s'en trouver déséquilibré. Par ailleurs, il faudra bien fournir de l'énergie industrielle (polluante) en quantités énormes, pour remplacer l'énergie solaire (propre) utilisée par la photosynthèse, base de l'agriculture. Socio-économique ensuite : on imagine facilement les bouleversements considérables qui sortiront de l'élimination des agriculteurs de l'activité mondiale. Philosophique enfin, car la disparition de l'agriculture ferait de l'humanité un système « hors sol » qui n'aurait plus de rapports avec le monde qui l'entoure.

On le voit : partant d'une image simpliste d'amour de la nature, une telle transformation générale de notre monde est à même de le détruire. Il faut s'opposer par tous les moyens à cette mainmise absolue de l'industrie sur l'alimentation. ■

FRANCOIS GERLOTTO.

(1). Gilles Luneau, *Steak barbare. Hold-up végan sur l'assiette*, Ed. de l'Aube, 2020.

Les pêcheurs français face à la crise

Pendant plusieurs semaines après la mise en place du confinement, les acteurs français de la pêche sont restés dans l'incertitude concernant le devenir des entreprises du secteur et des marins, en dépit des discussions menées avec le ministère de l'Agriculture et celui des Affaires maritimes. Deux points de blocage inquiétaient particulièrement le Comité national des pêches maritimes, présidé par Gérard Romiti.

Le premier obstacle concernait la possibilité du recours au chômage partiel compensé par l'État alors que l'activité de pêche en mer n'est pas interdite, malgré

le confinement. La négociation avec le ministère du Travail a permis de prendre en compte les difficultés rencontrées par les pêcheurs français depuis l'entrée en vigueur, à la mi-mars, des restrictions à la liberté du commerce et de l'artisanat.

Le second souci se posait au niveau européen : il s'agissait de convaincre les pays du nord que le régime des arrêts temporaires puisse être activé sans que les aides de l'État soient considérées comme illégales par les autorités de Bruxelles. Ici, c'est le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, et le député européen Pierre Karleskind (LREM),

nouveau président de la commission de la pêche du Parlement européen (et par ailleurs conseiller régional de Bretagne) qui ont été à la manœuvre. Le jeudi 2 avril, le ministère de l'Agriculture français a enfin annoncé que la commission européenne était prête à aller dans le sens des demandes de Paris. Rappelons que la fermeture des restaurants a privé la pêche française de 50 % de ses débouchés commerciaux intérieurs et provoqué une chute des cours qui a poussé nombre d'équipages à rester à quai faute de rentabilité des sorties en mer. ■

JÉRÔME BESNARD.

Le Japon, une puissance en mutation

L'arrivée de Donald Trump au pouvoir, l'attitude de plus en plus impériale de la Chine, poussent le Japon à repenser sa relation à l'Asie et au monde.

Les relations américano-japonaises sont depuis longtemps houleuses, même si elles sont indispensables pour les deux partenaires. Les controverses sur le réaménagement de la base américaine d'Okinawa, sur le statut juridique des soldats américains au Japon n'ont pas manqué depuis longtemps.

L'arrivée de Donald Trump a été un tournant avec le retrait des États-Unis du Partenariat Trans-Pacifique en gestation trois jours après son entrée à la Maison-Blanche. La politique de rapprochement prudent des États-Unis avec la Corée du Nord, à partir de 2018, a irrité Tokyo. Sans oublier les déclarations contradictoires du Président américain sur la juste contribution financière des alliés des États-Unis à leur effort de défense. À cela est venu s'ajouter, depuis 2013, une politique chinoise plus agressive en Asie du sud et de l'est et même au-delà, sur terre et sur mer, symbolisée par le projet chinois des Nouvelles Routes de la Soie. La menace que font peser les missiles nord-coréens sur le Japon assombrit un peu



Le destroyer JS Hyuga manœuvrant en mer du Japon. La marine impériale japonaise occupe le 4^e rang mondial, au même niveau que le Royaume Uni.

plus le tableau.

Le Japon a donc dû repenser sa relation avec l'Asie et le monde. L'exercice est d'autant plus difficile qu'il ne veut rompre ni avec les États-Unis ni avec la Chine, tant pour des raisons politiques qu'économiques. Il ne s'agit donc pas pour le Japon de mener une guerre froide mais d'adapter la défense des intérêts japonais à la nouvelle situation. Sur le plan économique le Japon s'est fait le chantre du multilatéralisme en relançant un nouveau traité de partenariat transpacifique signé en mars 2018 et entré en vigueur en décembre. Il a réactivé, en 2013, son par-

tenariat avec l'Afrique, en insistant sur la qualité des investissements japonais et de son expertise. En un mot : moins mais mieux. Il s'est engagé aussi depuis 2012 dans le projet de partenariat ASEAN+10, le RECEP (Partenariat économique global régional). Il a développé sa coopération sur les questions de développement et d'environnement avec des États du Pacifique insistant depuis 2018 sur les problèmes de pêche illégale, de sécurité maritime et d'étude du changement climatique. Tout cela s'inscrit dans un projet de création d'un espace indopacifique libre et ouvert reliant deux

océans, favorisant la sécurité et la liberté des échanges, le respect du droit international, le multilatéralisme.

Cette politique est une réponse aux Nouvelles Routes de la Soie chinoises. Elle s'appuie sur le plan militaire sur des relations plus étroites avec l'Inde, l'Australie, la multiplication des participations à des exercices militaires multilatéraux et le renforcement des Forces d'Auto-Défense. L'achat récent d'avions américains J35 a pour but de renforcer encore leur capacité de projection. Reste à savoir si l'opinion publique japonaise, pacifique, suivra. ■

MARC SEVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Brésil.** – La présidence Bolsonaro est-elle en train de sombrer dans le chaos ? Vertement critiqué pour sa participation à une manifestation anti-confinement et favorable à une intervention militaire contre le Congrès, le chef de l'État doit faire face à une crise gouvernementale : son ministre de la justice, Sergio Moro, l'ancien juge anti-corruption qui avait fait chuter Lula, vient de démissionner avec fracas et il a dû limoger son ministre de la santé, en désaccord avec sa gestion de la crise sanitaire.

■ **Côte d'Ivoire.** – Face au camp du Président sortant Ouattara et de son successeur désigné Coulibaly, l'opposition choisit le chemin de l'alliance. Ses deux principales forces, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire et le Front populaire ivoirien, ont signé, le 30 avril, un accord en vue de l'élection présidentielle prévue fin octobre. Si l'accord s'appuie sur des objectifs communs de pacification de la société, il n'implique pas, cependant, que les deux partis présentent un candidat unique.

■ **Pologne.** – Malgré la crise sanitaire, le gouvernement conservateur a décidé de maintenir l'élection présidentielle, dont le premier tour doit avoir lieu le 10 mai. Pour éviter une diffusion accélérée du virus, la solution d'un décalage du scrutin associé à un vote par correspondance devrait être entérinée. L'opposition s'indigne toutefois du maintien d'une élection majeure dont la campagne ne peut se dérouler dans des conditions normales.

Voix étrangères

■ **Et si Boris Johnson avait succombé au Covid-19 ?** Le Premier ministre britannique est de retour au 10 Downing Street, ce 27 avril. La presse britannique avait été tenue en haleine par le feuilleton de son infection puis de son hospitalisation. Si le parti conservateur avait dû désigner un successeur, il aurait dû recourir à une élection par les adhérents qui aurait pris plusieurs mois. Dans l'urgence, il serait revenu au cabinet de se prononcer. Or, les événements qui se sont succédés depuis un mois ont révélé la désunion du cabinet. Pourquoi ? Parce que celui-ci a été constitué autour d'un unique sujet : le Brexit. L'hebdomadaire libéral *The Economist*, qui lui a toujours été défavorable, enfonce le clou semaine après semaine. « *The Establishment strikes back* », titrait son éditorial du 18 avril : « *Le Covid-19*

pourrait bien avoir raison du national-populisme... Les jusqu'au-boutistes du Brexit ont été relégués dans l'ombre... et les plus modérés sont devenus centristes, faisant l'apologie du service national du Santé et de l'État-providence. » L'intérimaire de Johnson, le ministre des Affaires étrangères, Dominic Raab, un ultra du Brexit, n'a eu aucune autorité dans la crise sanitaire. Le Secrétaire général de son ministère l'a même contesté, en déclarant devant une commission parlementaire que Londres avait négligé de participer aux appels d'offre groupés de masques, appareils de réanimation, produits de laboratoire... lancés par les membres de l'Union Européenne, alors que la Grande-Bretagne en avait le droit tant que dure la période de transition. Le *Times* du 23 avril, qui révèle cet épisode, le qualifie de « *mystérieux* ».

Pour *The Economist*, Boris Johnson, qui pensait entrer dans l'His-

toire grâce au Brexit, trouvera son moment churchillien dans la lutte contre le Covid-19 (« *Missing Boris* », 11 avril). Or, les hommes susceptibles de conduire ce combat ne sont pas les mêmes que ceux qui ont obtenu la sortie de l'Union. Le choix de *The Economist* est le Chancelier de l'Échiquier (le ministre des Finances, Rishi Sunak, personnalité atypique d'origine indienne – l'hebdomadaire rappelle qu'il a prêté serment sur une copie du Bhagavad Gita – mais qui se présente comme plus « *british* » que beaucoup de ses compatriotes, parce qu'il représente une circonscription rurale du Yorkshire. Il concentre toutes les contradictions qui sont au cœur du gouvernement : globalisation/Europe, économie/santé publique. Londres a jusqu'au 30 juin pour décider s'il demande une extension de la période de transition après le 31 décembre.

YLM.

L'épidémie fait bouger les lignes au Moyen-Orient. La plupart des intervenants extérieurs atteints par le virus ont reflué, laissant des perdants et des gagnants.

Ramadan sous corona

Les membres de la Coalition occidentale et les Russes ont retiré une partie de leur personnel, par crainte du virus. Le Covid-19 ne faisant pas la différence entre chiites et sunnites, riches et pauvres, l'Irak et l'Arabie saoudite, l'Égypte et l'Algérie sont également et gravement touchés. La Turquie et Israël n'y échappent pas non plus. Pourtant si les premiers semblent pétrifiés et absents, les deux derniers continuent à être fort actifs politiquement.

Les États arabes paralysés. Dans le monde arabe, le retrait des soutiens extérieurs se fait sentir sur les conflits en cours : Irak, Syrie, Yémen, Libye. L'Irak est le pays le plus fragilisé. Le virus a obtenu ce qui paraissait hors d'atteinte : la fermeture des frontières entre l'Irak et l'Irak. Après l'exécution par une frappe américaine à Bagdad, en janvier, du général iranien Qassem Suleimani, et de son adjoint irakien, les milices pro-iraniennes sont désorganisées. L'imam Sadr émerge seul dans un vide politique quasi-total, sans possibilité de trouver un successeur au Premier ministre démissionnaire depuis les émeutes de l'an dernier. La plus haute autorité spirituelle, l'ayatollah Sistani, se tient à l'écart. L'assèchement des revenus pétroliers empêche toute redistribution sociale. Les 5 200 Américains ont été regroupés sur quelques sites au Kurdistan ou en zone sunnite, en situation de siège. Bref, rien n'arrêterait une éventuelle implosion du pays. Et l'État Islamique (EI) veille.

Comme l'Irak en Irak et en Syrie, l'Arabie saoudite a dû lâcher prise au Yémen, après cinq ans de guerre stérile, en proclamant, le 9 avril, un cessez-le-feu unilatéral, sans pouvoir figer les avancées des troupes houthistes qui contrôlent maintenant Sanaa, le nord et le centre. Le sud (Aden) est passé aux mains de milices indépendantistes, laissées en place par les Émirats arabes unis lors de leur propre retrait, à l'été dernier.

Aucun de ses deux parrains, l'Irak et l'Arabie saoudite, n'ont pu sauver le Liban, hier coffre-fort du Moyen-Orient, de la banqueroute. Pour la première fois de son histoire, le pays a fait défaut sur le paiement de sa dette, le 9 mars. Nul ne voit qui pourrait venir à sa rescousse, même pas le FMI. Or, le Liban reste, envers et contre tout, le principal débouché extérieur de la Syrie, il abrite 1,5 million de réfugiés syriens et son asphyxie entraîne celle de Damas. L'épidémie paralyse également

PAR YVES LA MARCK.



La grande mosquée de La Mecque, désertée par les fidèles, en ces temps de coronavirus.

l'Égypte dans ses zones d'influence, à la fois en Libye, à Gaza et en Cisjordanie, laissant la voie libre à la Turquie en Tripolitaine et à Idlib en Syrie, et à Israël dans les territoires palestiniens.

Israël et Turquie retrouvent des marges de manœuvre. Ces deux pays sont loin d'être indemnes de la pandémie, mais celle-ci ne semble pas ralentir les projets extérieurs de leurs dirigeants. Erdogan et Netanyahu ont compris que la situation globale leur offrait des opportunités sans précédent. Ils se sont libérés des critiques de l'opinion internationale, uniquement concentrée sur la progression du virus. Ils bénéficient dans leur pays d'un soutien populaire majoritaire, qui n'est pas découragé par la crise sanitaire et qui leur donne une assurance à laquelle ne peuvent prétendre des régimes militaires ou oligarchiques.

Le Premier ministre israélien a confirmé ses talents de magicien, en parvenant, au plein cœur de la crise, à débaucher la moitié de ses rivaux politiques, alors qu'il n'avait pas obtenu de majorité absolue aux dernières élections législatives. Sous prétexte de coronavirus, il a réussi à former une sorte de cabinet d'urgence, qui a pour effet de prolonger son mandat de dix-huit

mois grâce à une alternance avec son adversaire centriste, Benny Gantz, qui devrait lui succéder ensuite pour 18 autres mois. La conséquence décisive est que ce dernier a abandonné toute réserve sur le projet d'annexion de la zone frontière du Jourdain et des colonies israéliennes de Cisjordanie, que le plan Trump avait déjà avalisé et qui devrait être voté par la Knesset après le 1^{er} juillet. Dans les faits, l'annexion ne changera rien, ces régions étant déjà sous occupation militaire israélienne.

La légalisation de cet état de choses – contraire aux résolutions des Nations Unies – devrait toutefois exercer une pression extrême sur le devenir de l'Autorité palestinienne. Elle fragilisera aussi le pouvoir jordanien. Mais personne, ni dans le monde ni dans la région, n'a la capacité d'y faire obstacle. Même si le bénéfice est plus symbolique que réel, Netanyahu, qui détient déjà le record de longévité au pouvoir, entrera ainsi dans l'histoire du sionisme.

De son côté, la Turquie a vu la Russie détendre sa pression et elle en a tiré profit dans son jeu d'équilibre entre Moscou, Washington et Bruxelles. La guerre des prix du brut entre Poutine et le prince Mohamed ben Salman, déclenchée juste avant la prise de conscience de l'épidémie, a été balayée par l'effondrement de la demande pétrolière mondiale. Moscou et Ryad ont dû modérer leurs ambitions à l'aune de leurs budgets réduits. Tous deux sont confrontés à des problèmes de succession qui, sans être insurmontables, pèsent sur leur image nationale et internationale. Tous deux ont dû annuler des cérémonies symboliques capitales pour leurs stratégies d'influence respectives : l'anniversaire de la victoire, le 9 mai, à Moscou, le pèlerinage de La Mecque, fin juin.

Deux monarchies arabes tirent leur épingle du jeu, les plus vénérables : Oman et le Maroc. Sans faire de bruit, le sultanat d'Oman a réussi sa succession au trône. Après le décès, le 10 janvier dernier, du doyen des souverains arabes, Qabous ben Saïd ben Taymour, (cinquante ans de règne !), sans enfant, le conseil de famille a désigné sans discussion l'un de ses cousins. De son côté, la monarchie chérifienne s'est illustrée par une gestion efficace de la crise sanitaire, contrairement à l'Algérie voisine qui détient un triste record de mortalité, sans doute dû à la désorganisation laissée par plus d'une année de Hirak, de répression de la contestation et de luttes intestines. ■



DR.
À Hannut (Belgique), du 12 au 14 mai 1940, le corps de cavalerie de la 1^{ère} Armée française, commandé par le général Prioux, résiste victorieusement à l'offensive allemande.

1940 : l'étrange victoire allemande

Entretien avec Jacques Sapir

La bataille de France de mai et juin 1940 continue de faire l'objet de représentations erronées, malgré les travaux de l'historiographie récente, française et étrangère. La défaite des armées alliées était-elle inéluctable ? L'armistice était-il le seul choix raisonnable au vu du désastre ? Co-auteur d'un ouvrage de réflexion stratégique sur les débuts de la Deuxième guerre mondiale⁽¹⁾, Jacques Sapir a bien voulu répondre à nos questions.

Royaliste : En 1939, la France est-elle une nation mobilisée ?

Jacques Sapir : Oui, la France s'est mobilisée dès septembre 1939. Mais il faut distinguer entre la mobilisation militaire, la mobilisation industrielle et la mobilisation des esprits, en se demandant si la population et les autorités avaient vraiment intégré ce que voulait dire cette guerre. Il faut en effet rappeler que les opérations militaires sont à un très faible niveau du 1^{er} septembre au 10 mai 1940. De fait, dès septembre 1939, il y a une nette montée en puissance de l'appareil militaire, que ce soit en métropole ou dans les colonies. La mobilisation de l'industrie et des capacités productives est, elle aussi importante. Par exemple la production de chars augmente fortement à partir de l'entrée en guerre, la production de matériel aérien se met elle aussi en marche mais avec des retards liés à des hésitations sur les choix de matériels. En mai 1940, la production du chasseur Dewoitine 520 – l'appareil le plus moderne de notre armée de l'air – est en train de monter à 150 voire 200 exemplaires par mois. Il y a donc bien une courbe ascendante de la mobilisation française qui va dépasser, mais trop tard, la mobilisation industrielle de l'Allemagne en

mai-juin - alors que l'Allemagne dispose d'un appareil industriel plus développé que le nôtre.

Venons-en à la mobilisation des esprits...

On se rappelle la fameuse phrase prononcée à la fin d'un discours à la Chambre par Clemenceau, le 8 mars 1918 : « *Ma politique étrangère et ma politique intérieure, c'est tout un. Politique intérieure, je fais la guerre ; politique étrangère, je fais la guerre ; Je fais toujours la guerre.* » En 1939, il n'y a pas ce type de réaction dans ce qu'on appelle les élites françaises. Une partie de ces élites, y compris celles qui sont très engagées dans la guerre, est dans l'idée que la guerre véritable ne commencera qu'à l'hiver 1940-1941, que la France est dans une logique de guerre de positions et qu'il faut attendre le printemps 1941 pour que les armées française et britannique aient les moyens de mener des opérations d'envergure. Cet état d'esprit a des effets importants sur la mobilisation psychologique.

Une autre partie des élites est opposée à la guerre. Il y a une élite pro-allemande qui considère que cette guerre ne devrait pas avoir lieu et une élite qui considère que

cette guerre n'est pas la bonne, car c'est à l'Union soviétique qu'il faudrait faire la guerre. La combinaison de ces attitudes différentes ou contradictoires est délétère. Même dans l'entourage de Paul Reynaud, plusieurs conseillers, comme Paul de Villelume, estiment que cette guerre est absurde et qu'elle doit s'arrêter au plus tôt. Dans le milieu industriel, Louis Renault partage cette opinion.

Dans le milieu dirigeant et dans une partie de l'opinion, on observe une sur-réaction lors de la guerre russo-finlandaise et certains militent en faveur d'une assistance à la Finlande. Après l'armistice finno-soviétique, l'état-major de l'armée de l'Air travaille, pendant l'hiver 1940, sur un projet de bombardement de Bakou à partir des bases françaises du Levant.

Somme toute, ceux qui sont persuadés que la France fait la bonne guerre, qu'il faut arrêter Hitler et qu'il faut engager les opérations militaires là où on peut et dès que l'on peut sont relativement minoritaires. Même Paul Reynaud table sur une conduite économique de la guerre. Quand il déclare : « *Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts* », il dit quelque chose de tout à fait exact : l'ensemble industriel français

et anglais qui dispose du soutien des Etats-Unis est immensément plus puissant que l'Allemagne. Ce n'est donc pas absurde... mais on n'a jamais vu de guerre qui soit gagnée uniquement pour des raisons industrielles.

Quant à l'état d'esprit des Français, quelle est l'influence du Parti communiste et de la CGT ?

Il n'y a pas encore de sondages d'opinions réguliers en France mais nous disposons des rapports des Renseignements généraux. On remarque que l'opinion française est assez convaincue de la justesse de la guerre : elle est légitime et nécessaire. Ce n'est pas l'enthousiasme, mais une froide résolution à la guerre.

Cela permet de comprendre l'isolement complet du Parti communiste qui dénonce une « guerre impérialiste ». Le Parti a même perdu le contact avec une partie de sa base électorale et il se trouve réduit à son noyau de cadres et de militants très convaincus. On a beaucoup parlé des sabotages que les communistes et les cégétistes auraient organisés dans les usines d'armement. Aujourd'hui, les historiens considèrent qu'il y a eu très peu de sabotages avérés.

Quel est le rapport des forces, le 10 mai 1940 ?

L'ensemble de l'armée allemande est déployé sur le front de l'Ouest et l'on sait que le plan allemand consiste à attirer une partie des forces françaises en Belgique et en Hollande pour procéder au « coup de faux » qui isolera toutes les forces franco-britanniques aventurées vers la Belgique.

Du point de vue matériel, les forces allemandes ne sont pas vraiment supérieures aux forces terrestres anglo-françaises. L'artillerie britannique et l'artillerie française sont largement supérieures à l'artillerie allemande. Quant aux chars, il y a une très légère supériorité numérique allemande mais les chars allemands sont d'une qualité inférieure aux chars français. La supériorité aérienne allemande est certaine mais elle tient surtout au fait que la Luftwaffe demande beaucoup à ses pilotes et les appareils allemands – Messerschmitt et Stukas – sont meilleurs que les appareils français d'anciennes générations.

Peut-on parler de « l'étrange victoire » allemande ?

Cette « étrange victoire », c'est d'abord une victoire au niveau du plan d'attaque et de la conception de la guerre qui, très clairement, est en avance par rapport aux conceptions de l'état-major français. Dans l'armée française, la conception du combat a régressé depuis 1918 : nous avions alors la doctrine d'emploi terrestre et aérien la plus évoluée et la plus avancée de l'époque, comme l'explique Michel Goya dans *Les Vainqueurs*, son ouvrage sur la Première Guerre mondiale. De 1918 à 1939, il y a un étiolement et un retour en arrière sur toute une série de terrains et cela joue de façon



Jacques Sapir.

importante dans la défaite.

La deuxième cause, ce sont les erreurs qui sont commises par le général Gamelin qui tombe dans le piège tendu par les Allemands. Le commandant en chef envoie des forces importantes au secours de la Belgique et des Pays-Bas. Du coup, il ouvre son flanc droit et, quand Guderian attaque dans les Ardennes, c'est le désastre puisqu'une bonne partie de l'armée française va se trouver encerclée. L'erreur de Gamelin, c'est aussi d'engager les troupes par petits paquets. Si l'ensemble des troupes disponibles avait été engagée pour contrer l'attaque de Guderian, le résultat aurait pu être très différent ! N'oublions pas que les batailles du mois de mai sont extrêmement violentes.

En Belgique, à Hannut et Gembloux, les divisions panzer subissent des pertes très importantes et sont bloquées ; l'artillerie allemande souffre terriblement face à l'artillerie française – à l'inverse de 1914, où notre artillerie était complètement dominée. Mais les Allemands disposent de la supériorité aérienne... La bataille de Stonne, du 15 au 17 mai, est perçue par les officiers allemands qui ont combattu pendant la Première Guerre mondiale comme l'équivalent de ce qu'ils ont vécu à Verdun. Là encore, que ce soit par manque de transmissions ou par doctrine, les forces franco-britanniques ne poussent pas les contre-attaques jusqu'au point où il était nécessaire de les pousser. En mai 1940, nous ne sommes pas dans une guerre-éclair – la *Blitzkrieg* est une invention de la propagande allemande – mais dans des combats très violents au cours desquels les forces alliées sont défaits morceau par morceau. Ensuite, c'est l'évacuation de Dunkerque, et ce qui reste de nos troupes se bat sur la Somme où se répètent les erreurs commises à Stonne.

Pour résumer, l'appareil franco-britannique s'obstine à vouloir contre-attaquer sur les points immédiats de percée allemande au lieu de manœuvrer en cherchant à tronçonner la Wehrmacht. Il fallait pour cela une révolution dans le commande-

ment, faisant agir ses forces en bloc.

Dès lors, les Allemands vont pouvoir capitaliser sur la faible distance qui sépare Paris du front – dont Berlin est très éloigné. Le centre de décision politique français est trop proche de la zone des combats. D'ailleurs, en 1939, l'amiral Castex avait proposé, qu'en cas de guerre, le gouvernement aille s'installer à Alger, afin de rétablir une distance de sécurité entre le gouvernement et le front, dans une guerre qui se mènera, prévoit-il, par des opérations menées dans la profondeur au champ de bataille. De fait, après la percée allemande sur la Somme, le gouvernement évacue Paris dans la confusion, ce qui entraîne une désorganisation de l'administration – et cela pèse encore plus sur les capacités opérationnelles de l'armée française.

Fallait-il signer l'armistice ?

Cet armistice fut une erreur tragique de la part des gouvernants français. A l'inverse, il apparaît pour Hitler comme une divine surprise. Quel que soit le mépris qu'il avait pour la France et les Français, Hitler n'en espérait pas tant ! C'est la raison pour laquelle il empêche Mussolini de présenter des exigences importantes, car il craint que le gouvernement français renonce à signer l'armistice.

L'armistice est pour le Führer une occasion inespérée parce que le commandement de la Wehrmacht l'a prévenu que l'offensive allemande était sur le point de s'arrêter. Du 20 au 25 juin, les unités allemandes sont arrivées au bout de leurs capacités logistiques : le système ferroviaire français est détruit, l'armée allemande a moins de camions que l'armée française et elle ne peut fournir immédiatement aux troupes le carburant et les munitions nécessaires. Si l'armistice n'avait pas été signé, l'opération allemande se serait arrêtée pendant quinze jours ou trois semaines.

Tels sont les éléments qui contredisent une partie de l'historiographie française, qui présente l'armistice comme la meilleure solution. Tel n'est pas le cas sur le plan militaire. Mais il y a eu un retournement du gouvernement français au sein duquel les partisans de l'arrêt des combats, minoritaires en mai, l'ont emporté. En juin, la population française continuait d'accepter la guerre. Quand Paul Reynaud est reconnu par une foule de réfugiés sur la route de l'exode, il est acclamé ! Malgré les défaites militaires et la fuite sur les routes, la population française continuait de faire corps avec le gouvernement. Paul Reynaud a manqué de courage. Quand il démissionne pour céder la place à Pétain, il le fait sans raisons valables. ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

(1) Sous la direction de Jacques Sapir, Frank Stora, Loïc Mahé, 1940, et si la France avait continué la guerre... Tome I, Tallandier, 2010 - tome II, Tallandier, 2012.

NB : Le texte intégral de cet entretien est publié sur le blog de Bertrand Renouvin www.bertrand-renouvin.fr.

Jacques Duboin et le socialisme de l'abondance



Dans les années 1930, un économiste iconoclaste, Jacques Duboin veut substituer au capitalisme une économie distributive, qui assure un « revenu social à tous ». À l'heure où l'on évoque l'idée d'un Revenu universel, son œuvre est à redécouvrir.

Jacques Duboin, né le 17 septembre 1878, fut à la fois un banquier, un homme politique et un théoricien social. Après des solides études d'économie et une expérience réussie d'homme d'affaires au Canada, il fait son devoir pendant le premier conflit mondial et se passionne pour les débats politiques de l'après guerre. Élu député en 1921, ses interventions en faveur de la motorisation de l'armée, du relèvement du pays, de la stabilisation de la monnaie font mouche. En 1926, Briand le prend dans son gouvernement, comme sous-secrétaire d'État au Trésor. Raymond Poincaré dira de lui : « C'est la

meilleure tête du Parlement. »

L'expérience ministérielle tourne court et avec elle l'espoir que Duboin avait mis dans le Parlement pour changer les structures économiques du pays. Commence alors une carrière de théoricien qu'il entend consacrer à l'éducation économique des Français et qu'il poursuivra jusqu'au milieu des années 1960, au travers d'une vingtaine de livres et de très nombreuses publications⁽¹⁾.

Que pense Duboin ? Que l'économie d'échange, qui organise intentionnellement la rareté, est une calamité : « Dès l'avènement de l'énergie, la rareté diminuant et l'abondance

commençant à s'installer dans le monde, on vit ce spectacle singulier : les hommes, au lieu de lutter contre la rareté des choses utiles, comme ils l'avaient fait 60 siècles durant, commencèrent à s'organiser pour lutter contre l'abondance, car celle-ci tue leurs profits ».

Ainsi des productions agricoles, que l'on détruit, « non pas parce que personne n'en a besoin, bien au contraire, car la misère s'étend, mais parce qu'elles ne trouvent pas de clients solvables. Plutôt que d'en baisser les prix, on préfère détruire pour rendre plus rares les produits mis en vente, ce qui permet d'en maintenir les cours ». Alors que le jeu des forces productives garantit désormais la prospérité des nations, cette économie de la pénurie conduit tout droit à la misère universelle. Il faut rapidement s'en débarrasser au profit d'une économie distributive, d'un « socialisme de l'abondance ».

Comment peut s'opérer cette transformation ? En dissociant le revenu du travail. Les machines sont le fruit d'une « œuvre collective, poursuivie pendant des siècles par une foule innombrable de chercheurs et d'inventeurs pour améliorer la condition humaine » et non pas la propriété des industriels. Les richesses

qu'elles produisent doivent donc être partagées collectivement, sous la forme « d'un revenu social, assuré à tous, de la naissance à la mort ». Le travail humain se réduit ? Il est, jour après jour, moins nécessaire ? Certes, mais est-ce le plein emploi des hommes qu'il faut assurer ? n'est-ce pas plutôt celui des machines ? Et le chômage, loin d'être une fatalité, ne permet-il pas à l'humanité de passer à un autre degré de civilisation, celui des choses de l'esprit ? Car, pour Duboin, « les droits politiques ne suffisent pas pour assurer la liberté de l'homme. La plus essentielle est celle de l'esprit : or, n'a l'esprit libre que celui dont l'existence matérielle est assurée. » D'où l'utilité, non seulement sociale, mais émanicipatrice du revenu pour tous. Ce banquier retrouve ainsi les intuitions émises un siècle plus tôt par les pères fondateurs du socialisme français !

Jacques Duboin s'éteindra en mars 1976. Trop tôt pour voir ses idées revenir dans le débat politique d'aujourd'hui. Raison de plus pour le relire, même si, comme chacun sait, « nul n'est prophète en son pays ». ■

PAUL GILBERT.

(1). L'Association pour une Économie distributive poursuit son œuvre éducative. (<https://www.economiedistributive.fr/>)

Dans les revues

■ **Diacritik**, 28 avril 2020, (diacritik.com), « **Surveiller la surveillance** ». Journaliste spécialisé dans les questions numériques, Olivier Tesquet est l'auteur de *A la trace*, Enquête sur les nouveaux territoires de la surveillance. Diacritik lui a demandé si son livre, paru en janvier 2020, n'était pas en train de s'actualiser avec la crise sanitaire. Il a effectivement constaté que nombre de choses qu'il décrivait se matérialisent sous des formes qu'il n'aurait pas soupçonnées. Les modes de surveillance mis en place sous prétexte de lutter contre l'épidémie sont une simple généralisation de dynamiques déjà à l'œuvre et une banalisation de dispositifs jusqu'alors réservés aux forces de police ou aux services de renseignements. Ce glissement d'un univers policier vers un monde sanitaire, avec les mêmes acteurs, conduit à une normalisation d'un

mode de gouvernance fondé sur les données. Les projets d'indicateurs mesurant le respect du confinement afin de piloter l'action en France sont, quant à eux, gros de dérives liberticides qui n'ont rien à envier à ce qui se fait en Chine. Ce qui nous sépare encore de ce pays « n'est guère plus épais qu'une feuille de papier à cigarette. C'est la décision politique. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle est notoirement incertaine par les temps qui courent. » Mais, « restera-t-il aux démocraties libérales autre chose que la force et la technologie pour gouverner ? ». Instrument privilégié de cette surveillance généralisée, le téléphone nous permet certes de garder des relations avec l'extérieur. On peut cependant craindre qu'il soit bientôt « la monnaie d'échange de notre remise en circulation dans l'espace public ».

■ **Lundimatin**, # 239, 20 avril 2020, (<https://lundiamatin.com>), « **Le solutionnisme technologique**

restreint complètement nos imaginaires politiques ». - Les grands gagnants de la crise sanitaire, ce seront les Gafa. Outre le fait qu'elle leur permettra de se positionner sur le marché florissant des données de santé, la crise sanitaire, explique Félix Treguer, militant à la *Quadrature du net*, conduit à une intégration croissante des grandes plateformes numériques aux politiques publiques, à leur fusion progressive avec les États. Mais si les approches sécuritaires actuelles s'appuient sur l'informatique, les moyens que permet celle-ci ne constituent qu'un changement d'échelle, pas de paradigme. L'histoire montre que les crises sanitaires ont toujours été des occasions d'hypertrophie des États, « générant de nouveaux dispositifs de contrôle, ou légitimant et amplifiant des techniques de pouvoir préexistantes ». Ce que révèle la crise actuelle, c'est « l'idée d'un gouvernement en temps réel

des flux et d'une population en mouvement, à travers la mesure de ses qualités naturelles, de ses désirs, de ses affects et l'identification de corrélations statistiques ». Face à cette volonté de maîtrise totale du monde permise par l'informatique, exiger des garde-fous ne suffit pas. « L'obstacle est d'abord dans nos têtes : le problème tient avant tout au rapport de fascination que notre civilisation tout entière entretient avec la technologie – une fascination largement entretenue par les discours des élites. » Car la technologie a un aspect redoutable, celui de faciliter la vie. « Il suffit de la rendre suffisamment pratique dans la vie quotidienne pour qu'elle devienne quasiment incontournable, produisant les effets politiques escomptés tout en évitant au pouvoir de passer pour un régime autoritaire. » Il ne tient qu'à nous de résister.

Les revues citées sont actuellement en libre accès sur internet.



par Gérard Leclerc

Jeanne, sainte et héroïne nationale

Nous célébrons cette année un double centenaire à propos de Jeanne d'Arc. Le 16 mai 1920, elle était solennellement canonisée dans la basilique Saint-Pierre de Rome. Le 24 juin 1920, sur proposition de Maurice Barrès, la chambre des députés dominée par le « Bloc national » votait l'établissement de la fête nationale de l'héroïne. Faut-il voir dans ce double événement une sorte de réconciliation entre l'Église catholique et la République française ? Ce qui est sûr, c'est que la canonisation permit la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, interrompues en 1906, à la suite de la loi de séparation des Églises et de l'État. Cinq siècles après l'existence de la libératrice d'Orléans, le fait est pour le moins significatif. Certes, l'opposition de la gauche anticléricale à la réconciliation avec le Saint-Siège n'a pas désarmé sur le moment, mais la reconnaissance de la personnalité de Jeanne, comme consubstantielle à notre histoire, dépasse tous les clivages. Entendons-nous. Toutes les familles politiques ne la considèrent pas avec les mêmes critères. La question religieuse les sépare notamment et chacun tente d'appréhender le phénomène avec ses propres armes intellectuelles. On doit reconnaître à Michelet le mérite d'avoir inscrit définitivement Jeanne dans une histoire nationale, que la République est dans l'obligation de reconnaître, sauf à trahir le génie national.

C'est dans le cadre de sa monumentale *Histoire de France* que Michelet aborde ce chapitre, et il en fera un livre à lui seul. « *Quelle légende plus belle que cette incontestable histoire ? Mais il faut se garder bien d'en faire une légende ; on doit en conserver pieusement tous les traits, même les plus humains, en respecter la réalité touchante et terrible...* » Et l'historien d'entreprendre le premier récit cohérent et fondé sur les textes du temps. Xavier Hélary remarque à ce propos : « *L'interprétation globale que donne Michelet de la personnalité de Jeanne demeure néanmoins parfaitement défendable, même si, à l'évidence, chacun est libre de s'en faire sa propre idée.* » C'est un parallèle avec l'histoire du Christ qu'il entend établir, ce qui ne laisse aucun doute sur son objectivité. La jeune fille de Domrémy est d'abord une chrétienne, dont la mission se réclame entièrement d'une volonté divine, manifestée par « ses voix ». Qu'importe que pour l'incrédule celles-ci soient des hallucinations ! Jeanne est au-delà de toutes les contestations « le Sauveur de la France », et même son accoucheuse. « *Souvenons-nous toujours, Français, que la Patrie chez nous est née du cœur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous.* » Faute d'appartenir à la religion de la future sainte, Michelet se réclame d'une religion de la patrie dont elle est fondatrice.

D'une certaine façon, Michelet se trouve à l'origine de la canonisation qui n'interviendra qu'en 1920. C'est lui qui a donné l'impulsion à l'extraordinaire vague de popularité de celle qui va bénéficier d'un consensus national, même s'il est paradoxal. Les anticléricaux peuvent alléguer qu'elle a été condamnée par un tribunal ecclésiastique, présidé par un évêque et un inquisiteur mandaté par l'université de Paris. Les catholiques de leur côté peuvent montrer qu'elle

est incompréhensible sans sa foi intrépide. Encore faut-il qu'au-delà du procès de réhabilitation qui a lavé la condamnée de Rouen de toutes les fautes qu'on lui a imputées, une reconnaissance de l'héroïcité de ses vertus la range définitivement dans l'orbite de l'Église. « *Jeanne relapse et sainte* », pourra dire Bernanos, qui ne veut rien oublier du scandale de l'institution. C'est à Mgr Dupanloup, le pugnace évêque d'Orléans, qu'il reviendra d'initier la procédure de canonisation, le 8 mai 1869. C'est à partir des données rigoureuses fournies par le franc-maçon Quicherat que les deux instructions romaines (celle qui aboutira à la béatification sous Pie X et celle qui aboutira à la canonisation sous Benoît XV) pourront être menées à bien.

Parallèlement, la reconnaissance républicaine quelques semaines après la canonisation, sera votée à l'unanimité (les opposants anticléricaux de gauche, s'étant abstenus). Une fête nationale est décrétée pour le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans. La République ne se réfère pas au martyr de Jeanne, comme l'Église, mais à son plus grand titre de gloire militaire. Rétrospectivement, on peut se demander si cette décision ne correspond pas à un nouvel aménagement dans les relations entre l'Église et l'État. Le rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège signifie clairement que l'on s'éloigne des périodes d'extrême tension anticléricales des débuts de la IIIe République. Mais par ailleurs, le culte de l'héroïne de la patrie n'a-t-il pas connu son apogée avec ces deux événements simultanés ? Certes, Jeanne demeurera un objet de recherche historique sans fin. Une Régine Pernoud pourra lui consacrer une vie de recherche et tout un travail de vulgarisation. Les anticléricaux et les rationalistes auront pour la plupart renoncé à leurs tentatives de démythologisation. Il est vrai qu'ils seront relayés, parfois, par des auteurs en mal de scandale, qui prétendront trouver à la Lorraine des origines secrètement royales. Mais ils ne feront qu'ajouter à la légende.

C'est à Jean-Marie Le Pen qu'il reviendra dans les années 1980 de ranimer le culte johannique au service de sa formation politique. On pourra le lui reprocher, mais si Jeanne appartient à tous les Français, son souvenir s'était peut-être un peu assoupi. Jamais complètement pourtant. A peu près tous les présidents de la République se sont rendus à Orléans pour s'associer à l'hommage de la nation entière. Et l'on se souvient encore des paroles de feu d'un André Malraux : « *Jeanne, sans sépulcre et sans portrait, toi qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants, peu importent tes 20 000 statues, sans compter celles des églises : à tout ce pour quoi la France fut aimée, tu as donné ton visage inconnu.* » Elle demeure, peut-être plus discrète, comme la vivante énigme qui correspond à l'énigme même de la nation française. Le trotskiste Daniel Bensaïd pouvait hier s'associer au nombre de ses fervents, dans son registre à lui. C'est que son histoire continue et ne cessera de ressurgir. ■

On retiendra le volume dirigé par Philippe Contamine, *Jeanne d'Arc, histoire et dictionnaire*, Robert Laffont, 2012. Et le dernier ouvrage paru, qui actualise pleinement le message de Jeanne : *Pauline de Préval, Jeanne d'Arc, sur la terre comme au ciel*, Presses de la Renaissance, 2020.

Libertés publiques : le ver est dans le fruit

L'état d'exception provoqué par la crise sanitaire s'est traduit par des restrictions de libertés dont les moyens de contrôle prêtent à discussion. Leur acceptation par la population reflète un état de notre société et suscite une inquiétude qui autorise à se demander si la fin justifie les moyens.

La liberté ou la mort ! Cette devise révolutionnaire résonne de manière inédite à l'heure où tous les gouvernements ont pris, pour limiter la propagation d'un virus mortel, des mesures restrictives des droits et libertés fondamentaux de se déplacer, de se réunir, de travailler, de commercer, voire du droit de propriété.

De rares voix se sont élevées pour qualifier d'« exorbitants » les pouvoirs dont s'est doté le Premier ministre, lequel, prétendent certains, « *bouscule les règles fondamentales d'un État de droit* ». Le Garde des sceaux a pris la plume pour rassurer les lecteurs du *Monde*⁽¹⁾. *Les mesures prises*, affirme-t-elle « *respectent tous les équilibres qui définissent l'État de droit* », à savoir le respect des droits fondamentaux sous le contrôle du juge, principes qui ne sont, selon elle, remis en cause « *ni en théorie ni en pratique* ».

La théorie de l'état d'exception a été construite par les juristes à partir de la notion de sauvegarde d'un intérêt supérieur. L'intensité et la gravité d'une situation de crise, politique ou sanitaire, justifient, aux fins de sauvegarder cet intérêt supérieur, le recours à un bouleversement du mode de fonctionnement normal des institutions et des restrictions aux droits fondamentaux, y compris éventuellement par des actes contraires au droit. Ce qu'illustrent deux adages bien connus : « *nécessité fait loi* » et « *nécessité n'a point de loi* ». Par la jurisprudence dite « *des circonstances exceptionnelles* », élaborée pendant la Première Guerre mondiale, le Conseil d'État a validé ce principe de mise en échec de la règle juridique, dans la mesure où le respect de la règle détournerait de la finalité de sauvegarde d'un intérêt supérieur.

La doctrine juridique a cependant déterminé des conditions à la légitimité des états d'exception dans un État de droit. La loi du 23 mars 2020, qui donne au Premier ministre des pouvoirs importants, dont l'exécution ne nécessite pas une autorisation judiciaire, réunit, à première vue, la plupart de ces conditions. Les mesures prises seront en effet, nous explique Madame Belloubet, contrôlées politiquement et judiciairement. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

L'Assemblée nationale et le Sénat seront seulement informés « *sans délai* » des mesures prises par le gouvernement. Ils peuvent certes demander des informations supplémentaires, mais ne pourront effectuer ni contrôle sur place, ni auditions. Le Sénat ne pourra débattre à nou-



veau de l'état d'urgence que le 1^{er} avril 2021. La mission d'information décidée par l'Assemblée nationale, sera présidée par son président, tout dévoué au chef de l'État.

Le contrôle du Conseil constitutionnel paraît bien illusoire, même si on ne s'attache pas à sa composition. C'est au nom des « *circonstances exceptionnelles de l'espèce* » qu'il a validé le non-respect du délai constitutionnel prévu entre la transmission de la loi du 23 mars aux assemblées et leur examen. Par ailleurs, les sages du Palais royal examineront en urgence uniquement les Questions prioritaires de constitutionnalité portant sur la conformité des dispositions de la loi sur l'état d'urgence à notre Loi fondamentale.

Le Conseil d'État s'est vu reconnaître une fonction de gardien des libertés fondamentales. Des professeurs de droit n'hésitent pourtant pas à le traiter « *d'auxiliaire de la police administrative* », après avoir constaté qu'il a, concernant l'état d'urgence, rendu surtout des décisions de rejet, en fondant son argumentation « *exclusivement sur la communication gouvernementale* ». Notons au passage que tout l'appareil judiciaire est affectée par le confinement et que peu de décisions sont rendues.

Le Garde des sceaux ajoute que la limite temporelle d'application des dispositions restrictives de liberté est inscrite dans la loi et qu'elles ne seront pas main-

tenues au-delà de la période d'urgence. Des précédents font craindre le contraire. L'état d'urgence en matière terroriste de 2015 a été prolongé à six reprises, avant d'être intégré dans le droit commun en 2017. Il existe bien une tendance naturelle des exceptions à s'autogénérer.

Enfin les restrictions de liberté seraient proportionnées au but recherché, condition de légitimité de l'état d'exception et d'obtention de la confiance nécessaire à sa mise en oeuvre. Invoquant le principe de la déclaration de 1789 selon lequel « *la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* », le ministre de la Justice justifie la limitation des libertés par l'objectif poursuivi, la préservation d'un droit à la santé « *proclamé par le préambule de la Constitution et (...) composante de l'ordre public* ». Son argumentation ignore les ambiguïtés attachées aux notions d'urgence et de nécessité. Outre qu'elles supposent l'absence d'alternative, qui reste à démontrer, elles relèvent d'un critère subjectif, d'une logique de l'évidence, dont le bien-fondé est contrôlable a posteriori, après avoir déterminé le coût constaté des résultats obtenus.

La tendance à considérer la santé comme « *une obligation juridique à tout prix* » traduit, pour le philosophe Giorgio Agamben, « *une biopolitique dont l'enjeu dernier est la vie biologique en tant que telle* ». La peur, poursuit-il, conduit notre société à ne plus croire qu'à sa survie, à une « *vie nue* » qui, loin d'unir les hommes, « *les aveugle et les sépare* ». ⁽²⁾

Cette séparation prend l'aspect d'une évidence, la distanciation sociale. Elle porte parfois le masque hideux de la dénonciation et du rejet. Cet aveuglement, c'est l'obéissance inconditionnelle. Elle permettra d'imposer le traçage numérique qui s'annonce. La défiance envers l'exécutif se limite aux moyens mis en oeuvre, elle ne remet pas en cause le principe d'une culture de la santé et de la sécurité. On peut l'interpréter comme la manifestation d'un sens civique permettant de surmonter la crise. Prenons la liberté d'y voir une indifférence à la servitude, qui rendra possible les conditions d'une mue de l'état d'exception en condition normale, surtout si la crise persiste et se renouvelle. ■

LAURENT LAGADEC.

(1). Article de Nicole Belloubet, *Le Monde* du 4 avril 2020.

(2). Dans un entretien au *Monde*, le 28 mars 2020.

Le Monde selon Trump. - Le 8 novembre 2016, notre ambassadeur aux Etats-Unis avait twitté : « *Après Brexit, après Trump, un monde s'effondre ; vertige.* » Trois ans plus tard, ayant fait valoir ses droits à la retraite, il consacre 378 pages à expliquer ce qu'il avait voulu dire en huit mots.

Il est assez fréquent que la fin d'une carrière professionnelle donne au partant l'impression d'une fin de monde. En l'occurrence, entre Reagan et Trump, Gérard Araud estime avoir traversé ce qu'il appelle un moment néo-libéral, une sorte de fin de l'Histoire dominée par l'économie. Lui qui a passé l'essentiel de son temps soit aux États-Unis (entre New-York ONU et Washington), soit en négociation avec les Américains (OTAN, nucléaire iranien), soit en Israël, reconnaît qu'il n'avait jamais imaginé la victoire de Trump. Après analyse, il conclut, qu'en politique étrangère au moins, « *Trump n'est ni une rupture ni une aberration* ». Il s'inscrirait dans le droit fil de l'histoire américaine, mais aussi de l'état du monde à l'orée du XXI^e siècle. 2019 n'a plus rien à voir avec 1982. Aux diplomates de s'adapter.

La conclusion se veut rassurante. La diplomatie française survivra. « *Le cadre national, écrit Gérard Araud, reste pertinent pour conduire une politique étrangère.* » Au contraire,

ce sont les institutions du « vieux monde » – Otan, ONU, UE – qui sont largement obsolescentes. Le cadre multilatéral auquel il aura consacré sa vie s'estompe. Araud se défend : dans toutes ces enceintes, il n'a cessé d'être d'abord français, de penser et d'agir comme tel. Pour avoir combattu le réflexe anti-américain des directions du Quai d'Orsay, il n'est pas devenu pour autant pro-américain. Ce débat n'a de toute façon plus sa place dans l'ère post-américaine qui s'ouvre avec Trump.

Notes diplomatiques



DR. ce sont les institutions du « vieux monde » – Otan, ONU, UE – qui sont largement obsolescentes. Le cadre multilatéral auquel il aura consacré sa vie s'estompe. Araud se défend : dans toutes ces enceintes, il n'a cessé d'être d'abord français, de penser et d'agir comme tel. Pour avoir combattu le réflexe anti-américain des directions du Quai d'Orsay, il n'est pas devenu pour autant pro-américain. Ce débat n'a de toute façon plus sa place dans l'ère post-américaine qui s'ouvre avec Trump.

Syrie : notre guerre d'Espagne ? - Ambassadeur en Syrie de

2006 à 2009, Michel Duclos livre une vision particulièrement perspicace de « l'Assadisme ». La lutte contre Daech et la question kurde ont occulté la « *longue nuit syrienne* », qui est le titre de son ouvrage. L'on en viendrait à oublier Bachar et la Syrie dans sa généralité. Un peu comme la quête éperdue de Ben Laden avait recouvert la guerre en Afghanistan.

Les mémoires d'ambassadeurs ont pris ces derniers temps la forme de réquisitoires plus ou moins acerbes. Dans le cas syrien, contre « *dix années de diplomatie impuissante* ». Les diplomates en ont gros sur le cœur des palinodies

auxquelles ils ont dû se livrer, comme Michel Duclos, lors de la présence de Bachar-el-Assad au défilé du 14 juillet 2008. Le portrait de ce dernier et du clan qui l'entoure constituent d'ailleurs le plat de résistance du livre. Le jugement de l'auteur est sans appel : Bachar-el-Assad ne lâchera jamais rien.

Sur le rôle des pays extérieurs à la Syrie, l'analyse aussi est pessimiste. Le conflit syrien, écrit l'auteur, est « *la scène primitive où la géopolitique des nouveaux autoritaires se met en place. De ce point de vue, c'est bien notre guerre d'Espagne* ». L'Occident s'est bien gardé de mettre un seul soldat (sauf forces spéciales) au sol en Syrie – pas plus dira-t-on qu'en Libye ou hier en Espagne. Pourtant le « bulletin de défaite » est là. Les vainqueurs sont ailleurs. La comparaison avec le cas espagnol, entre 1936 et 1939, vaut ici pour l'intervention de trois dictatures, Italie et URSS, face à la non-intervention des démocraties. En 2019, les vainqueurs ont nom Russie, Iran et Turquie. Les démocraties, elles, sont toujours les mêmes. ■

DOMINIQUE DECHERF.

Gérard Araud, *Passeport Diplomatique. Quarante ans au Quai d'Orsay*, Grasset, 2019.

Michel Duclos, *La Longue Nuit Syrienne*, Editions de l'Observatoire, 2019.

Bande dessinée

■ **Crime à Léopoldville** – Après nous avoir conduit dans les coulisses de l'exposition universelle de 1958 à Bruxelles (Sourire 58), voici, dans un nouvel opus, Kathleen van Overstaeten plongée dans l'univers chaotique de l'indépendance du Congo belge. La jeune femme est devenue hôteesse de l'air de la Sabena, ce qui lui permet de retrouver son amie Monique dont les parents vivent à Léopoldville. Mais les retrouvailles sont perturbées par les soubresauts d'une affaire criminelle. Au-delà de l'intrigue, le lecteur appréciera l'important travail de documentation réalisé par les auteurs afin de le replonger dans l'univers d'une métropole africaine en voie de décolonisation, avec ses tensions sociales et raciales, sa géographie, les mentalités de ses habitants, sans oublier le contexte international de l'époque.

P. Weber, B. Deville, B. Marquebreucq : *Léopoldville 60*, Editions Anspach, 2019, 64 pages.

Archives

■ **À Monaco : le dur métier de conseiller du Prince** - C'est un fonds d'archives de grande valeur qui vient d'être déposé aux Archives du Palais Princier de Monaco : celui du diplomate français Claude de Kémoularia, directeur de cabinet et conseiller privé du Prince, entre 1965 et 1967. Dans son dernier numéro, la très sérieuse revue *Les Annales monégasques* présente et contextualise le précieux corpus, qui éclaire, de manière parfois crue, le gouvernement de la Principauté au milieu des années 1960.

C'est au début de cette décennie que le prince Rainier repère ce jeune diplomate qui a déjà été chef de cabinet de Guy Mollet. En plein conflit avec la France sur la fameuse question du privilège fiscal, celui-ci lui donne, dès leur première rencontre, un conseil avisé : « *Cédez et cédez vite ! Cé-*

dez sur tout ce qui est négociable en vous montrant intraitable sur ce qui est l'essentiel, et d'abord, sur l'indépendance de Monaco, que vous avez héritée de vos ancêtres ». Cette exhortation fait grande impression sur Rainier, qui obtempère. Le « blocus », mis en place par la France est levée ; la Principauté négocie avec Paris un statut fiscal encore aujourd'hui en vigueur.

Rainier III s'appuie également sur Kémoularia lors d'un bras de fer avec un adversaire redoutable : Aristote Onassis. En 1963, l'armateur grec fait savoir qu'il contrôle la Société des Bains de Mer (SBM). « *D'ici peu, je ne serai plus maître chez moi !* », confie alors Rainier. Le diplomate décide alors de s'installer sur le Rocher, le temps d'aider le Prince à se débarrasser de l'omnipotent armateur. Les détails de l'opération sont préparés dans le plus grand secret. En 1967, une augmentation de capital réservée à l'État – une

nationalisation qui ne dit pas son nom – amène Onassis à quitter la Principauté. Il n'y remettra plus les pieds.

Les lettres échangées entre Claude de Kémoularia et Rainier III permettent de mesurer le degré de confiance qui lie alors les deux hommes. Le 11 août 1965, le souverain lui écrit, désabusé : « *On n'attribue au Prince que des décisions peu heureuses ou impopulaires. Je suis continuellement en position avancée, ce qui est très mauvais, mais hélas indispensable. Je me dois de défendre la position même du Prince !! J'ai un fils et me dois de songer à lui !!* ». Sa mission accomplie, Claude de Kémoularia quitte ses fonctions et repart dans la diplomatie. Il finira sa carrière au poste prestigieux de chef de la représentation permanente de la France auprès de l'ONU. Mais une affection particulière le liera toujours à la Principauté. ■

DAVID NOVARRO.

Le mouvement royaliste

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (1)

Xavier de Hauteclocque



DR.

À l'occasion des commémorations de 1940, notre ami François-Marin Fleutot ouvre, dans ce numéro, une série de portraits consacrée aux royalistes engagés dès l'origine dans la Résistance. Il évoque, dans ce premier article, la haute figure de Xavier de Hauteclocque.

Il peut paraître relativement étrange de commenter un feuillet sur les résistants royalistes (1940-1944) par un homme décédé en 1935, et pourtant ! Et pourtant on ne peut contester que Xavier de Hauteclocque fût un authentique résistant avant la lettre – nous dirions aujourd'hui un lanceur d'alerte – et sans doute, aussi, l'un des premiers Français assassinés par les nazis.

Cousin germain de Philippe de Hauteclocque, le général de la 2^e DB et le futur maréchal Leclerc, Xavier est un soldat de la Grande Guerre, comme toute sa famille. (son père, le colonel de Hauteclocque est tué le 22 août 1914, à la tête du 14^e hussards). Il naît le 12 août 1897 à Saveuse, dans la Somme. A peine âgé de 17 ans, il s'engage. Blessé, il reçoit la croix de guerre et suit les cours de Saint-Cyr. Démobilisé en 1920, il reste néanmoins en contact avec l'armée, comme sous-lieutenant de réserve en 1929 puis comme lieutenant en 1934, sans doute rattaché aux services secrets.

Ami de Joseph Kessel, il devient, après-guerre, journaliste-reporter. D'abord au *Journal des Débats* et à *La Liberté*, puis comme rédacteur au *Petit Journal*, en 1929, tout en collaborant au *Crapouillot*

et à l'hebdomadaire *Vu*. Mais, ce n'est pas un journaliste qui ratiocine sur les événements. Il part au loin faire divers reportages – sans doute des missions pour les renseignements militaires français – dans des zones à risques ou sur des sujets sensibles de la politique internationale. Ainsi, il s'intéresse aux dessous de la guerre 14-18 et enquête sur le rôle des services allemands dans la Révolution russe. Il rejoint la frontière soviétique, traverse les marais arctiques, pour porter assistance à une tentative d'évasion des bagnes⁽¹⁾ (Hauteclocque fut l'un des premiers à décrire le système concentrationnaire stalinien). Au Maroc, pendant la guerre du Rif, il enquête sur les soldats français qui tombent sous les balles des rebelles, encadrés par des agents-espions anglais et allemands qu'il dénonce dans ses articles. Xavier traverse ensuite le désert du Sahara pour suivre la guerre des Italiens contre les bandes Sénousites. Et même, exploit rare et périlleux, il visite la Mecque, sur une terre strictement interdite aux non-musulmans⁽²⁾.

Horace de Carbuccia, qui fonde *Gringoire*⁽³⁾ en 1928, fait tout pour engager Xavier de Hauteclocque. L'hebdomadaire l'envoie enquêter de l'autre côté du Rhin sur l'évo-

lution en cours en Allemagne. Il y consacre cinq reportages, entre juin 1932 et mars 1935. Au contact des jeunes troupes du parti nazi, il écrit : « *S'il suffit à un jeune hitlérien de contempler la silhouette d'un Français, assis pacifiquement à la même table, pour voir rouge, que se passerait-il en cas de conflit, si le choc avait lieu, non pas au café Sturm de Berlin, mais dans les rues d'un de nos villages envahis une fois de plus ? Est-ce que l'immonde menace du SS ne deviendrait pas une réalité sanglante ? Quand monsieur Hitler entraîne militairement, quand il prépare au combat, quand il décide d'armer un million de ses jeunes SA et SS, dont nous venons de voir un échantillon au naturel, que vaut le pacifisme de M. Hitler ?* » Et de dénoncer, pêle-mêle, dès mars 1934, le camp de Dachau, un camp de concentration réservé aux prêtres catholiques et aux réfractaires au nouveau régime, les débuts de « *la chasse aux juifs* »... Il conclut, le 6 avril 1934, sa série d'articles par une mise en demeure aux gouvernements des États démocratiques : « *Groupant nos alliés actuels, nous sommes les plus forts jusqu'à nouvel ordre. Parlons donc le langage des forts à ceux qui ne respectent que la force.* » Comme ces enquêtes dérangent leur propagande, les nazis décident de l'éliminer : lors d'un dernier reportage en Sarre (1935), il est empoisonné. Rentré en France, il meurt après trois semaines d'agonie, le 3 avril, à l'âge de 38 ans.

Dans l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, le 11 avril suivant, de nombreuses personnalités, civiles ou militaires, l'accompagnent de leurs prières, parmi lesquelles : le maréchal Franchet d'Espèrey, le général Weygand, le général de Bois-sieu, l'amiral Schwerer, le représentant de la reine Amélie du Portugal, le comte d'Harcourt, le député Horace de Carbuccia et l'État-major de l'Action française (Maurras, Pujol). Toute la famille de Hauteclocque est présente,

ainsique le comte et la comtesse Le Mesre de Pas, qui entourent leur fille, Madame Xavier de Hauteclocque⁽⁴⁾, jusqu'à la dernière demeure de son mari, à Saveuse.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de son village de la Somme, aux côtés de ceux de son père et de son frère, et parmi les autres combattants de la Grande guerre, avec pour lui cette mention particulière : « *Mort pour la France, en service secret.* » ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Jean de Launoy.)

(1). Xavier de Hauteclocque, *Perceurs de frontières*, Éditions de la Nouvelle Revue Critique, 1933.

(2). Xavier de Hauteclocque, *Le Turban vert*, Éditions de la Nouvelle Revue Critique, 1931.

(3). À l'origine, *Gringoire* est un journal centre-droit. Dans les années 1935-1936 il évolue vers l'anti-parlementarisme et l'antisémitisme avec, comme conséquence logique, une adhésion au Pétainisme et à la collaboration en 1940-1944.

(4). Sa mère, Monique Briet de Rainvillers est issue d'une vieille famille royaliste de la Somme. Son aïeul, Louis Briet de Rainvillers, y est élu député royaliste en 1885. Son cousin-germain, Louis Briet de Rainvillers (allias « le Muet »), s'engage, dès 1940, dans le réseau Pat O'Leary. Il meurt en déportation au camp de Bergen-Belsen en 1945.

Ouvrages de Xavier de Hauteclocque :

■ Ouvrages réédités par les éditions Energia en 2014 : *Le Turban vert* (1931), *La Guerre en masque noir* (1931), *Perceurs de frontières* (1933), *Police politique hitlérienne* (1934), *A l'Ombre de la Croix Gammée* (1934), *La Tragédie brune* (1934).

■ Aux Éditions Arthaud en 2019 : *Au Cœur de l'Allemagne nazie*, (réédition de *A l'Ombre de la Croix Gammée*, *La Tragédie brune*, *Police politique hitlérienne*), avec une préface d'Étienne de Montety.

Ouvrages sur Xavier de Hauteclocque :

■ Bande dessinée : Christophe Gaultier (dessin) et Thomas Cadène (scénario), *La Tragédie brune*, Les Arènes, 2018. – ■ Henri de Wailly, *Le Tocsin, Un grand reporter assassiné, Xavier de Hauteclocque (1897-1935)*, Italiques, 2016.

La Nouvelle Action royaliste

Communiqué

Déconfinement : l'État doit protéger juridiquement les maires.

Le plan de déconfinement du gouvernement légitime les principes de différenciation territoriale et d'adaptation locale prônés par les élus locaux. Sa mise en oeuvre reposera largement sur les maires, elle représentera une lourde charge financière pour nos communes et nécessitera la mobilisation de leurs services. De nombreuses précisions manquent concernant les modalités d'application du confinement, particulièrement dans les écoles et dans les transports. Les maires vont se trouver en première ligne, y compris physiquement dans les petites communes. Dans l'exécution de décisions prises par le gouvernement, ils vont engager leur responsabilité politique devant leurs électeurs et s'exposent à des risques de poursuites judiciaires de la part de leur personnel et de leurs administrés.

Les associations d'élus locaux demandent que les services de l'État valident formellement la conformité des protocoles mis en oeuvre et que les maires bénéficient d'un cadre juridique protecteur. **La NAR leur apporte un soutien sans réserve.**

■ **Les lecteurs de Royaliste devant la crise sanitaire.** – Nous recevons des contributions particulièrement intéressantes de militants, de sympathisants ou de lecteurs confrontés à la crise sanitaire. Nous avons ouvert dans le journal une rubrique qui accueillera régulièrement des extraits de cette correspondance. Écrivez nous ! Que vous soyez en première ligne ou chez vous, à vos plumes, à vos écrans ! Ce que vous voyez, ce que vous pensez nous intéresse !

■ **Chaîne YouTube.** – Les Mercredis de la NAR ayant provisoirement fermé leurs portes, du fait des mesures de confinement, nous offrons à nos lecteurs la possibilité de visionner chez eux l'ensemble des conférences enregistrées depuis juin 2017. Il vous suffit de vous connecter à l'adresse « Les Mercredis de la NAR – YouTube », et vous découvrirez 65 conférences représentant près de 130 heures d'émissions. Bon visionnage !

Mercredis de la NAR

Chaque mercredi, nous accueillons dans nos locaux nos amis et sympathisants de la NAR pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence se déroule de 20h à 22h dans nos locaux, 38, rue Sibuet, 75012 Paris. Métro Picpus. (entrée libre, participation aux frais de 2 €). Un repas amical est servi à l'issue des débats (participation aux frais : 7 €)

Compte tenu de la situation sanitaire et des mesures de confinement décidées par les autorités, nous sommes dans l'obligation de reporter les conférences des Mercredis de la NAR. Nous communiquerons à nos adhérents, sympathisants et lecteurs le nouveau calendrier des conférences, une fois que les consignes de confinement auront été levées.

Vidéos de la NAR

Toutes les conférences de la saison 2017-2018 sont disponibles sur notre chaîne YouTube et depuis le site « Archives royalistes ». Voici la liste de nos dernières publications que vous pouvez consulter :

Mercredi 27 novembre : Colonel René Cagnat. Sur le thème : La région centre-asiatique et l'Europe en tant que proies des superpuissances et de l'islam.

Mercredi 4 décembre : Françoise Germain-Robin. Pour la présentation de son livre, en collaboration avec feu Luc Beyer de Ryke : *Congo, mémoires à vif.*

Mercredi 22 janvier : Nicolas Palumbo et Bertrand Renouvin. Pour un débat sur la réforme des retraites et la révolte sociale.

Mercredi 29 janvier : Jean-François Colosimo Pour son livre : *La Religion française.*

Mercredi 25 février : David Djaïz. Pour son livre : *Slow démocratie.*

Actualités de la NAR

■ **Royaliste sur 16 pages.** – La nouvelle maquette du journal est l'occasion d'élargir notre lectorat, via les **listes d'amis que vous pourriez nous communiquer.** Écrivez nous !

Maison de France

■ **Mgr le comte de Paris a publié le 26 avril un communiqué sur la gestion du « déconfinement.** – Le prince insiste notamment sur deux points : « *J'ai suivi de près les annonces du gouvernement ces deux dernières semaines. J'ai d'abord noté un clair manque de stratégie générale. J'ai le sentiment qu'aucune anticipation n'est de mise et que le gouvernement navigue à vue. Alors que la réflexion sur les conséquences doit être le propre de l'action politique, l'impact sur le tissu économique et social n'est pensé qu'en aval de la prise de la décision. De nombreux commerces et petites entreprises le paieront malheureusement au prix le plus fort, et le gouvernement, après avoir promis que personne ne perdrait d'argent, est effaré par le nombre de personnes forcées de se mettre en chômage partiel... J'ai ensuite eu le sentiment qu'une certaine philosophie "utilitariste" guidait plusieurs décisions, comme la mise à l'écart des personnes âgées, dont on a découvert tardivement la situation tragique en EPHAD, ou le fait de renvoyer les enfants à l'école, au risque d'une seconde vague, pour remettre les "utiles" au travail. Au-delà même de la nature hasardeuse des décisions successives, la manière dont elles sont annoncées relève plus de la communication que de l'information. Les bonnes pratiques, mises en œuvre tôt dans d'autres pays, ont considérablement tardé à être préconisées de manière ferme et définitive. Comment ne pas comprendre que de nombreux Français se sentent manipulés quand le gouvernement conseille le port général du masque un mois après que son porte-parole ait affirmé qu'il était inutile ! Et chaque décision, à peine proclamée est aussitôt nuancée au point qu'on ne la comprend plus.* » **(pour retrouver le communiqué du prince : <https://comtedeparis.com/>)**

À signaler

■ **Dynastie.** – Les n°11, 12 et 13 de la *Lettre de Dynastie* sont parus. À découvrir en vous connectant sur le site des « Archives royalistes » (<https://archivesroyalistes.org/-Dynastie>)

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Maquette/SR : E. Micheletti
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration
 Bloc C – B.A.L 13
 36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
 Téléphone : 06 43 11 36 90
 lejournaldenouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801
 ISSN 0151 – 5772
 Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Pour en finir avec « la dette »

Qui peut en douter ? Si les mêmes restent aux affaires, le jour d'après la pandémie ne marquera pas le début d'une renaissance. Ce gouvernement-ci ou le suivant tenteront de relancer la machine en visant le retour à la croissance - et non un nouveau mode de développement. Il ne saurait en être autrement car la macronie vit en symbiose avec le capitalisme sous l'égide des normes bruxelloises, en s'appuyant sur ce qu'il reste d'un État dont les missions ont été subverties par le Nouveau management public⁽¹⁾.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la gestion désastreuse de la crise sanitaire se double d'une réaction piteuse à la brutale récession qui frappe notre pays. Un plan de soutien à l'économie de 100 milliards d'euros, avec seulement 30 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires, c'est peu, trop peu pour faire face à une crise que Bruno Le Maire déclare « vertigineuse ». L'Allemagne, que l'oligarchie cherche à imiter quand ça l'arrange, annonce quant à elle un plan de 1 100 milliards...

Avant même que la France soit au cœur de la tempête, car le pire est à venir, des voix s'élèvent pour annoncer que le temps de la reprise sera celui des sacrifices. Gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau déclarait, le 18 avril, qu'il « faudra rembourser » la dette publique qui va atteindre 115% du PIB. Un remboursement qui se fera, a-t-il précisé, par des coupes dans les dépenses sociales. Plus évasif, Bruno Le Maire avait annoncé, le 10 avril, qu'il faudrait « faire des efforts » pour rembourser, mais il n'est pas difficile de deviner à quelles classes sociales et à quels secteurs les « efforts » seront imposés.

Rembourser la dette ! Telle est la sempiternelle injonction des « gouvernances » oligarchiques qui se double d'un appel à la responsabilité parentale : il faut rembourser la Dette pour que son poids ne retombe pas sur la tête de nos enfants. Tous coupables, ces Français qui sont de mauvais citoyens doublés de parents exécrables... Ce discours moralisateur, que la classe dirigeante assène depuis des décennies, doit être dénoncé pour ce qu'il est : un tissu de mensonges, une entreprise de chantage destinée à faire accepter des mesures punitives.

La dette publique n'est pas une donnée immédiate qui s'imposerait par l'évidence scientifique des chiffres publiés. Cette dette est une construction qui résulte de décisions politiques⁽²⁾. On peut, par exemple, présenter une dette brute, ou bien une dette nette moins lourde grâce à la prise en compte des actifs financiers de l'État. Et c'est sur injonction de Bruxelles que

depuis vingt ans les transferts relatifs aux régimes publics de retraites sont considérés comme des dettes de l'État. Faire gonfler la dette, c'est se donner un argument massue pour justifier l'austérité. Le thème d'une France « qui vit au-dessus de ses moyens » résulte de cette construction comptable.

Le mensonge est encore plus gros lorsqu'on évalue le poids de la dette publique par rapport au Produit intérieur brut (PIB). Ceci pour une raison toute simple : en fin d'année, l'État n'a pas à rembourser l'intégralité de ses emprunts. Concrètement, l'État fait rouler sa dette d'une année sur l'autre et, à la différence d'une personne privée, il peut ne jamais la rembourser. En d'autres termes, l'État ne paie jamais ses dettes, mais seulement les intérêts sur ses dettes.

Le problème auquel notre pays est confronté n'est pas celui d'une dette « à 115% du PIB » ou même à 150% comme à la Libération : c'est la perte de notre souveraineté monétaire. Une crise économique se combat d'abord par une injection massive de monnaie pour soutenir l'offre et la demande : subventions publiques aux entreprises nationales, aides aux entrepreneurs privés, renforcement de la protection sociale... Depuis que l'État n'a plus à entreposer des sacs de pièces d'or et d'argent, la Banque centrale crée cette monnaie et fait au Trésor des avances qu'il n'y a pas à rembourser puisque la Banque de France et le Trésor public sont deux fonctions d'un même État... du moins quand l'État dispose de l'ensemble des moyens de sa politique. Mais quand la Banque centrale est installée à l'étranger, avec un statut qui la rend indépendante des États nationaux, la création monétaire échappe aux gouvernements démocratiquement élus qui ne peuvent plus financer librement les dépenses publiques.

Nous nous souvenons que l'indépendance de la Banque de France et celle de la Banque centrale européenne ont été décidées pour que les États réduisent vertueusement leurs dépenses. Une vertu furieusement outragée par la BCE, puisque la monnaie qu'elle crée alimente une spéculation meurtrière sans réduire le montant des dettes publiques. Certes, Francfort a annoncé un plan de soutien à l'économie. Mais il aura pour contrepartie le retour à l'austérité annoncé, avec une impatience manifeste, par le gouverneur de la Banque de France. Pour sortir de ce piège, et en finir avec « la dette », il faut renationaliser la Banque de France, afin qu'elle crée à nouveau toute la monnaie nécessaire à l'économie et à la société françaises. ■

(1). Cf. l'entretien accordé par Amaud Teyssier au *Figaro* le 26 avril.

(2). Cf. Benjamin Lemoine, *L'ordre de la dette*, La Découverte, 2016.

Sommaire

Page 2 - La souffrance des « premiers de corvée ». – La crise sanitaire aggrave la crise sociale.

Page 3 – Ce pauvre Monsieur Philippe. – L'Écho du net.

Page 4 – Les passages du public au privé. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Un nouveau fléau : le véganisme. – Pêche et Covid-19.

Page 6 – Le Japon, puissance en mutation. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 7 – La crise sanitaire dans le monde arabe et en Israël.

Pages 8 et 9 – Synthèse : 1940, l'étrange victoire allemande.

Page 10 – Jacques Duboin et l'abondance. – Revue des revues.

Page 11 – Jeanne d'Arc, sainte et héroïne nationale.

Page 12 – Libertés publiques : le ver est dans le fruit.

Page 13 – Notes diplomatiques. – Archives de Monaco.

Page 14 – Un résistant royaliste : Xavier de Hauteclouque.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Pour en finir avec « la dette ».